

Repenser les métiers de l'école pour lutter contre le décrochage scolaire

Philippe Goémé,

formateur, école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) de l'académie de Créteil, membre de l'Observatoire universitaire international éducation et prévention, coordinateur d'une structure publique pour raccrocheurs d'école,

Marie-Anne Hugon,

professeure en sciences de l'éducation, équipe « Crise, école, terrains sensibles... », Centre de recherche en éducation et en formation, université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.

Les professionnels de l'Éducation nationale (enseignants, conseillers principaux d'éducation, personnels de direction, etc.) comme l'ensemble de l'opinion publique sont sensibilisés aujourd'hui à la question du décrochage scolaire. Ce phénomène fait l'objet de débats qui sortent de la sphère des spécialistes de l'éducation. Des plans nationaux de lutte contre le décrochage scolaire, dotés de moyens, sont déployés par les gouvernements qui se sont succédés ces dix dernières années. Aujourd'hui, chaque jeune qui quitte l'école sans obtenir de diplôme, a le droit d'y retourner (droit au retour en formation initiale opposable, mis en œuvre depuis décembre 2014 [1]). Les jeunes en rupture scolaire ne sont pas laissés à eux-mêmes, et l'école reconnaît son rôle et sa responsabilité dans la lutte contre le décrochage (prévention et remédiation). Et pourtant, malgré cette mobilisation d'ensemble, les difficultés dans les établissements secondaires persistent dans la prise en charge individuelle et pédagogique des

jeunes en risque de décrochage ou ayant décroché. Dans cet article sont relatées des propositions d'accompagnement d'élèves anciens décrocheurs, issues des expériences de microstructures de retour à l'école [2], propositions pouvant être déclinées au niveau local dans des établissements secondaires [3]. Mais leur mise en œuvre implique, comme on le montrera en conclusion, de nouvelles conceptions de l'exercice professionnel.

Des propositions pour lutter contre le décrochage

Les analyses des trajectoires d'anciens décrocheurs, réalisées lors de leur accueil dans des structures de retour à l'école (SRE), montrent que le décrochage de ces jeunes résulte de phénomènes complexes mis en évidence par la recherche [4, 5]. Ils mettent en jeu, à des degrés divers, des séries de ruptures avec l'institution scolaire et son organisation (disciplines scolaires, présence, activités et rythmes contraints) ; avec les autres membres de l'école, adultes et élèves ; et avec l'entourage familial et amical ; et avec l'idée même de construire un projet personnel.

Il revient donc à l'école de considérer toutes ces ruptures pour aider un adolescent à réintégrer un parcours de formation et d'apprentissage. Les structures de retour à l'école se proposent de rétablir l'ensemble de ces liens et de les conjuguer. La réussite du raccrochage dépend de la prise en compte de toutes ces dimensions, à des degrés divers, selon le parcours de chaque adolescent.

L'ESSENTIEL

- Le décrochage résulte de phénomènes complexes mettant en jeu des séries de ruptures de ces jeunes avec l'institution scolaire, les enseignants et autres personnels, les autres élèves, et également avec l'entourage familial et amical.
- Dans le cadre des expériences de structures de retour à l'école (SRE), les équipes éducatives s'emploient en particulier à rétablir la confiance que ces jeunes ont perdue.
- Les enseignants doivent être formés afin que leur intervention ne se limite pas à la transmission de connaissances.

Une approche coéducative

Tous les jeunes en situation de décrochage font, à un moment donné, l'expérience de l'éloignement des autres (adultes et pairs) et de la solitude.

S'agissant du rapport au monde adulte, des jeunes raccrocheurs au pôle innovant lycéen de Paris disent « avoir décroché de l'école après avoir perdu confiance dans les adultes de leur ancien établissement » [6]. S'est développée ainsi une défiance envers l'institution scolaire que ces adultes incarnent. Dans les SRE, les équipes éducatives s'emploient donc à rétablir la confiance par différents moyens : un accueil sans jugement ni *a priori*, reconnaissant la légitimité de la parole exprimée par le jeune raccrocheur, l'instauration de rapports plus individualisés (tutorat au long cours), des propositions de moments et d'espaces de vie partagés – salles communes professeurs-élèves, activités partagées avec les élèves, etc. La situation de

décrochage s'accompagne aussi souvent d'une dégradation des relations au sein de la famille : le jeune a rompu le contrat implicite ou explicite avec ses parents et avec ses éducateurs, et il n'est plus inscrit dans un parcours à peu près cohérent pour les siens. Il faut donc rétablir la confiance de la famille dans l'institution scolaire et dans les possibilités de réussite de leur enfant. Dans les SRE, l'entourage familial est invité à coopérer avec les professionnels au travail autour du raccrochage du jeune. Pour ce faire, le tuteur responsable du jeune est en lien direct et nourri avec la famille ; l'information sur

l'évolution du jeune dans son parcours est partagée et pas seulement en cas de difficulté. L'approche du raccrochage est coéducative et soutenue par tous les adultes concernés.

Enfin, on sait aujourd'hui que l'école est le lieu de socialisation par excellence. On va aussi au lycée pour retrouver ses amis. Or, le décrochage scolaire peut également résulter d'une dégradation des relations avec les autres élèves. Les recherches d'Éric Debarbieux ont montré le lien entre harcèlement, sentiment d'être une victime et décrochage [7]. Les structures de raccrochage s'emploient donc à créer un climat rassurant et favorable à des relations apaisées. Les adultes des SRE sont très attentifs et réactifs aux relations entre pairs et à tous les signes de tensions éventuels. Les logiques de travail coopératives (projets, travail en groupes, etc.) sont un des moyens de créer des liens et une forme de solidarité entre les jeunes.

Redonner aux jeunes l'estime et l'envie

Ces conditions ainsi réunies permettent de réinvestir les apprentissages scolaires. Les SRE ne sont pas seulement des espaces de resocialisation ou de développement personnel : ce sont des lieux où l'on fait l'école. Or, avoir décroché de l'école, c'est avoir rompu avec des habitudes souvent fragiles d'apprentissage scolaire ; de plus, certains jeunes, du fait de leurs difficultés dans ce domaine, ont subi des redoublements, des orientations perçues comme de la sélection et du tri, qui figurent parmi les éléments déclencheurs de leur sortie prématurée de l'école. L'accumulation des lacunes, le sentiment de ne pas avoir toutes les clés pour comprendre les attentes, les discours sur l'utilité supposée des matières – que ces jeunes ne peuvent pas s'approprier –, une faible estime de soi sont des obstacles pour retrouver une dynamique intellectuelle, pour accepter d'affronter ses lacunes et d'entrer dans un espace d'incertitude devant les autres, enseignants et élèves. Les équipes des SRE tentent de répondre à ces défis et de redonner aux jeunes l'envie et les moyens du travail intellectuel par le décloisonnement disciplinaire (organisation des enseignements par pôles et non par

matière), par le travail sur projet, par la place accordée à des problématiques sociétales et existentielles. Il s'agit de redonner du sens aux savoirs et de redécouvrir le plaisir d'apprendre, de se confronter, de se questionner et, par là même, de se situer comme un sujet acteur et non comme un individu sans prise sur un parcours imposé.

Construire un projet personnel

La prise de conscience – de ses possibilités de réfléchir et de construire sa pensée – est alors corollaire d'une réinscription autonome dans un parcours de formation. En intégrant une SRE, chaque jeune retrouve un statut de lycéen et peut à nouveau envisager l'avenir en s'appuyant sur l'institution scolaire. Dans une structure comme le pôle innovant lycéen, qui accueille des jeunes sans objectif d'obtention de diplôme en son sein, la réflexion sur le projet personnel est inscrite dans l'emploi du temps, mais elle est transversale et sollicitée à tous moments. L'orientation *in fine* n'est pas un couperet en fin d'année, mais le résultat de ce processus de rapprochement entre les objectifs annoncés, quand ils le sont, et ce qui a été mis en œuvre. Le tutorat, les conseils de progrès qui remplacent les conseils de classe et où l'élève est maître de son bilan, sont des moments constitutifs de la construction du projet personnel.

Travailler sur son projet personnel, c'est envisager la possibilité d'un avenir à construire et se réinscrire dans un temps long. Or, les jeunes en situation de décrochage ont perdu les repères temporels liés aux contraintes scolaires (horaires, vacances, passage dans la classe supérieure, etc.). Revenir à l'école demande de se soumettre à ces contraintes qui sont des repères et implique de différer la satisfaction de ses envies immédiates ou d'y renoncer et de hiérarchiser ses priorités. L'enjeu est alors de transformer ces contraintes plus ou moins bien intégrées en leviers pour la réussite. D'où l'institution dans les SRE de repères quotidiens et hebdomadaires très clairs, de moments ritualisés en début et en fin de séquence (avant et après chaque période de vacances) avec des bilans et des projets qui permettent de poser un regard tant rétrospectif que prospectif sur le parcours de chacun.

LES MICROLYCÉES, UN MODÈLE VALIDÉ ET DIFFUSÉ

Le décrochage scolaire est un problème ancien mais une problématique nouvelle au niveau de sa prise en charge. Le nombre de jeunes sortant du système scolaire n'a jamais été aussi faible (autour de 11,5 % en 2014 contre 35 % en 1975, à définition égale). Au début des années 2000, des personnels, pour la plupart issus des équipes éducatives de lycées, ont décidé de prendre en charge ce type de public à travers la création au sein de l'institution scolaire de structures pédagogiquement innovantes. Ces structures (microlycée sur l'académie de Créteil, collège-lycée élitaire pour tous à Grenoble, pôle innovant lycéen à Paris) se sont créées à l'initiative d'équipes autonomes considérant que la réponse au décrochage était avant tout pédagogique et éducative. Depuis 2013, cette réponse alternative – les structures de retour à l'école (SRE) – est reconnue et valorisée par le ministère de l'Éducation nationale comme une réponse possible au décrochage scolaire. Il existe une impulsion nationale à leur développement, même si, au bout du compte, ce sont bien les recteurs qui décident.

Des structures de retour à l'école existent maintenant dans une douzaine d'académies et tendent à se développer sous diverses appellations en fonction des académies. D'une manière générale, elles fonctionnent de la manière suivante : elles accueillent entre cinquante et cent élèves de plus de 16 ans ayant quitté l'école depuis plus de six mois et souhaitant préparer un baccalauréat général ou professionnel. Ils sont encadrés par une équipe d'enseignants porteurs du projet, autonomes pédagogiquement, bien qu'administrativement rattachés à un établissement.

Ce dispositif concrétise une double évolution notable : la valorisation de la réponse pédagogique et éducative au décrochage et la reconnaissance de la nécessité d'équipes autonomes au sein de l'Éducation nationale.

Philippe Goémé

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Droit au retour en formation initiale pour les 16-25 ans : publication des décrets relatifs à la durée complémentaire de formation qualifiante et à la formation des sortants sans qualification professionnelle*. En ligne : www.education.gouv.fr/cid84501/droit-au-retour-en-formation-initiale-pour-les-16-25-ans-publication-de-s-decrets-relatifs-a-la-duree-complementaire-de-formation-qualifiante-et-a-la-formation-des-sortants-sans-qualification-professionnelle.html.

[2] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Microlycées et autres structures de retour à l'école*. En ligne : eduscol.education.fr/cid53699/presentation.html

[3] Goémé P., Hugon M.-A., Taburet P. *Le Décrochage scolaire. Des pistes pédagogiques pour agir*. Paris : Scérén-CRDP/CRAP Cahiers pédagogiques, coll. Repères pour agir, 2012 : 176 p.

[4] Feyfant A. Enseignement primaire : les élèves à risque (de décrochage). *Dossier d'actualité – Veille et Analyses*, 2012, n° 80 : 18 p. En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/80-decembre-2012.pdf>

[5] Thibert R. Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs. *Dossier d'actualité – Veille et Analyses*, 2013 : n° 84 : 28 p. En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/84-mai-2013.pdf>

[6] *Paroles de décrocheurs*. [DVD 1 ; sur une idée du pôle innovant lycéen de Paris]. Malek S. (réal.), avec le soutien de la région Île-de-France et de l'association Son et Image, 2010 : 3 h 20. En ligne : <http://parolesdecrochage.blogspot.fr>

[7] Debarbieux É. *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école*. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative. Observatoire international de la violence à l'école – université Bordeaux-Segalen, 2011 : 49 p. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcèlement-al-ecole_174645.pdf

[8] Armand A., Bisson-Vaivre C., Lhermet P. *Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée* [Rapport]. IGEN-IGAENR, 2013 : 73 p. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/64/9/2013-059-rapport-Agir-contre-le-decrochage-scolaire_278649.pdf

[9] Goémé P., Saint-Denis (de) É. Être enseignant... vers une nouvelle professionnalité. *Revue de l'Association française des acteurs de l'éducation*, 2014, n° 144 : p. 129-135.



De nouvelles conceptions de l'exercice professionnel

La mise en œuvre de ces propositions – succinctement évoquées précédemment – ne garantit toutefois pas la réussite du raccrochage. Malgré l'institution de rituels et de cadres clairs, l'absentéisme peut ainsi persister chez certains jeunes en SRE. Par ailleurs, aucune de ces propositions n'est originale en tant que telle. L'originalité tient à leur articulation qui demande le développement non seulement de nouvelles formes d'approches professionnelles, mais aussi d'une nouvelle culture professionnelle.

L'une des causes des difficultés de la lutte contre le décrochage scolaire tient, semble-t-il, au fait que même si chaque professionnel fait son travail correctement, pour autant les problèmes d'un jeune en risque de décrochage peuvent ne pas être traités. Lorsqu'un élève décroche, le plus souvent, toutes les procédures ont été respectées et tous les moyens ont été mis en œuvre. Chacun est intervenu dans le cadre de ses prérogatives : enseignant, conseiller principal d'éducation (CPE), personnel de direction, services concernés. Comment et quand mettre en cohérence l'ensemble des interventions ? Les modalités d'intervention de chacun, si conformes soient-elles aux attentes de

l'institution, ont-elles été pertinentes pour traiter la difficulté rencontrée ?

Instaurer des alliances éducatives

La condition pour répondre à ces questions est l'ouverture des territoires professionnels, afin de développer ce que l'on nomme aujourd'hui des « alliances éducatives » [8] (*voir article d'I. Robin et de F. de Langenhagen dans ce même numéro*). Ainsi, au sein de l'école, le champ éducatif ne doit pas être réservé aux CPE. Inversement, les activités avec les élèves ne sont pas du seul ressort des enseignants. Le plus souvent, les interventions des professionnels de l'Éducation nationale ne permettent pas une appréhension globale des difficultés d'un élève, ne serait-ce qu'en raison de la séparation entre les domaines éducatif et pédagogique. Cette coupure est dommageable pour les jeunes et empêche une prise en charge globale et cohérente. Les formateurs en école supérieure du professorat et de l'éducation (Éspé) ont donc la responsabilité de former à de nouvelles compétences professionnelles (par exemple, former au tutorat) et aussi de diffuser une vision renouvelée du métier d'enseignant, qui ne se limite plus à la transmission à un groupe d'élèves d'un savoir disciplinaire [9]. C'est une des pistes à creuser pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire. ■